



*Pour un développement local, durable et solidaire !*



## Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables

-  
Zone Nord Sénégal  
Saint-Louis

[www.lepartenariat.org](http://www.lepartenariat.org)



## La précarité énergétique au Sénégal

Le défi énergétique est un enjeu majeur au Sénégal. Actuellement, l'utilisation du bois ou du charbon représente près de 87% de la consommation d'énergie des ménages. Ce qui entraîne déforestation, raréfaction des ressources et désertification. Selon la FAO, environ 40 000 ha de forêts disparaissent chaque année au Sénégal.

Pour répondre à ce défi énergétique et aux ambitions du **Plan Sénégal Emergent**, l'Etat du Sénégal a élaboré la **Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie** (LPDSE). Cette dernière prévoit une couverture des énergies renouvelables de **35%** dans le mix énergétique national. C'est dans ce cadre qu'a été lancé le **Programme National Biogaz** (PNB), financé par l'Etat du Sénégal et l'Union Européenne. Il vise l'introduction du biogaz comme combustible alternatif au bois de chauffe au profit des ménages ruraux.

## L'action du Partenariat

Face à cette situation, le Partenariat a pris part au développement des énergies renouvelables dans la région de Saint-Louis, zone à vocation agropastorale (agriculture et élevage), au nord du Sénégal.



Les expériences mises en œuvre depuis 2010 à Saint-Louis (60 biodigesteurs réalisés) ont permis à l'ONG de développer une action de dimension régionale, en collaboration avec le Programme National Biogaz.

A travers le Programme d'Accès aux Energies Renouvelables (PAER), Le Partenariat va plus loin en accompagnant l'élaboration de politiques sectorielles et l'émergence d'une filière des énergies renouvelables à l'échelle régionale.

En s'appuyant sur l'expertise de l'ONG GERES, une dimension énergie solaire est introduite au programme. Le but est de démontrer la complémentarité entre les technologies et d'apporter des solutions énergétiques pertinentes, notamment grâce à l'installation de plateformes de mix énergétique (solaire et biogaz).



Cuves biogaz

## La démarche du Partenariat

- ◇ Appuyer l'intégration des énergies renouvelables dans les politiques publiques au niveau régional ;
- ◇ Sensibiliser les populations et les acteurs locaux ;
- ◇ Réaliser des projets démonstratifs servant de support au processus de Recherche/Action ;
- ◇ Capitaliser des modèles d'intervention pour les opérateurs économiques locaux et les collectivités ;
- ◇ Appuyer la structuration des entreprises locales pour améliorer la qualité de l'offre et créer de l'emploi.

## Pourquoi le Biogaz ?

Si le concept d'énergie solaire est aujourd'hui relativement démocratisé, celui du biogaz reste peu connu. Pourtant, le biogaz constitue une solution pertinente à la problématique énergétique au Sénégal.

Le biogaz est issu de la fermentation sans oxygène de tous les déchets de la vie animale ou végétale (déjections animales, partie organique des déchets urbains, produits d'abattoirs, etc.).

Produit à partir de la valorisation de déchets organiques (ménagers ou des opérateurs économiques), le biogaz assure l'accès à une énergie renouvelable à coût réduit. Il répond à de multiples besoins énergétiques : cuisson, électricité, chauffage. De plus, la valorisation des effluents en engrais permet d'améliorer la productivité agricole et présente un intérêt économique considérable pour les ménages et opérateurs producteurs de biogaz.



## Finalités



Sensibilisation au Quartier de Bango - Saint-Louis

### Objectif Général :

Promouvoir des solutions énergétiques renouvelables en milieu Sahélien à travers le renforcement des capacités locales pour le développement et la diffusion de réponses adaptées et économiquement viables, notamment en soutien aux activités de transformation des produits agropastoraux dans la Région de Saint-Louis.

**Objectif Spécifique 1 :** Mettre en place les conditions institutionnelles favorables à une promotion effective des énergies renouvelables par les acteurs locaux, adaptées aux besoins et aux potentialités du territoire régional.

**OS2 :** Renforcer et appuyer l'émergence de l'offre d'entreprises locales sociales et solidaires performantes et compétitives, proposant des solutions biogaz et solaires adaptées à la clientèle locale.

**OS3 :** Favoriser la dissémination des énergies renouvelables au niveau régional auprès des opérateurs économiques et des ménages dans des zones isolées.

## Méthodologie

Le Partenariat s'inscrit dans une démarche de construction d'une **filière économique pour les énergies renouvelables** en développant des activités autour de 5 axes :

Approche Filière



**Appui élaboration politiques publiques**



**Soutien de la demande**



**Structuration de l'offre**



**Projets démonstratifs**



**Recherche/Action et Capitalisation**

Le PAER appuie le Programme National Biogaz auprès des ménages ruraux exerçant une activité agropastorale mais agit également en complémentarité en apportant une solution énergétique aux opérateurs économiques de transformation agricole des zones isolées et dépourvues d'accès à l'énergie.

## Résultats attendus

Création d'un **Cadre de Concertation régional multi-acteurs**

Réalisation d'un **Atlas régional des Energies Renouvelables**

Installation de **3 plateformes de mix énergétique**

Réalisation d'**unités biogaz pour 80 ménages (1000 habitants)**

**8 000** personnes bénéficiaires des installations

**Capitalisation** de modèles d'intervention

**Accompagnement de 5 entreprises locales**

Réalisation d'un **répertoire des entreprises locales**



Centrale solaire

# Retour sur la promotion de la filière biogaz à Saint-Louis

## Les Objectifs

Accompagner et appuyer la création d'une filière biogaz durable portée par la commune de Saint-Louis.  
Favoriser l'expérimentation du biogaz en métropole Lilloise.

Renforcer des capacités des acteurs locaux (services techniques, Agence de Développement Communal). Soutenir la création d'une offre et d'une demande sur le marché local.

Soutenir le processus de recherche/action et de capitalisation autour du Biogaz, notamment à travers un partenariat entre les universités Sénégalaises (UGB, ISRA) et les universités Lilloises.

## Les Publics cibles

### Les ménages

La commune de Saint-Louis contribue au Programme National Biogaz en participant au développement de la méthanisation domestique pour les ménages exerçant une activité agro-pastorale.



### Les structures communautaires

Les écoles, les structures de santé, les centres de formations pour lesquels des solutions énergétiques viables peuvent être développées, notamment par la valorisation des boues de vidange.

### Les opérateurs économiques

La commune favorise la mise en place d'unités biogaz au profit des femmes transformatrices de poissons et des opérateurs du nettoyage. Le but est d'améliorer les conditions de travail des bénéficiaires en leur permettant à la fois :

- de disposer d'un système de gestion durable des déchets issus de leur production ;
- de limiter la consommation de bois et de charbon ;
- d'avoir accès à une énergie renouvelable à moindre coût ;
- d'obtenir un revenu complémentaire grâce au digestat, puissant fertilisant, issu de la production de biogaz.

## Les Résultats

**+ de 1000** personnes sont directement touchées par les actions de sensibilisation.

**60** Biodigesteurs déjà installés depuis 2001.

**4 à 5 heures** d'éclairage et de gaz de cuisson sont produites quotidiennement par réservoir de 8m<sup>3</sup>

**74 m<sup>3</sup>** de biogaz produits tous les jours.

**148 kg** de charbon de bois économisés tous les jours.

**444 kg** de bois de chauffe quotidiennement préservés dans les écosystèmes de Saint-Louis.

**1062 tonnes** de compost produites annuellement par les unités.

**41 tonnes** de CO<sub>2</sub> séquestrées chaque année.



### Siège en France

71 Rue Victor Renard  
59 000 Lille  
Tel : +33 (0)3 20 53 76 76  
Fax : +33 (0)3 20 88 22 95  
contact@lepartenariat.org

### Antenne au Sénégal

Quai Ousmane Masseck Ndiaye  
Rue Potin  
BP 746 Saint-Louis  
Tel : (+221) 33 961 46 51  
Fax : (+221) 33 961 46 52  
plslouis@orange.sn



Programme National Biogaz  
Liberté 6 extension Coopérative  
ASECNA lot n°120  
Dakar  
Tel : (+221) 33 827 36 02  
(+221) 30 107 44 83

[www.lepartenariat.org](http://www.lepartenariat.org)

## Merci à nos partenaires

